En production:

assumer ses responsabilités pour la sauvegarde de l'environnement

par Caroline Martineau, IQDHO

Article écrit pour le magazine *Québec Vert* et publié par Medias Transcontinental S.E.N.C en avril 2005, volume 27, numéro 3.

Les producteurs de végétaux d'ornements commencent à en avoir lourd sur les épaules: le prix de l'énergie grimpe beaucoup plus vite que les prix de vente, il y a pénurie de main d'œuvre, la compétition augmente sans cesse, etc. Comme si ce n'était pas assez, les producteurs font maintenant face au défi de l'environnement.

Mis à part le respect du *Code de gestion des pesticides*, de certains règlements municipaux et de certains autres règlements du ministère de l'Environnement, les producteurs du secteur de l'horticulture ornementale (autant les serriculteurs que les pépiniéristes) ont peu d'obligation légale en ce qui concerne l'environnement. Toutefois, ils devraient tous ressentir une obligation morale à respecter et protéger les ressources naturelles qui, dans bien des cas, sont indispensables à leurs activités. Cette responsabilisation éviterait la mise en place de nouvelles législations.

Responsabilité des producteurs

En général, au Québec, la conscientisation environnementale gagne du terrain, mais plusieurs entreprises n'ont pas encore emboîté le pas dans ce qui leur semble être une très lourde tâche. Se responsabiliser face à la protection de l'environnement n'exige pas des producteurs de revoir toutes les techniques de production, de renouveler tous les équipements, d'être à la fine pointe de la technologie et d'assister à tous les ateliers de récupération de l'eau. Il existe plusieurs autres étapes beaucoup plus simples et qui ont tout autant d'impact.

Examiner sa consommation d'intrants

La première étape est de réfléchir à la position de votre entreprise par rapport aux actions nécessaires pour la protection de l'environnement. Plusieurs serriculteurs et pépiniéristes membres du Club conseil en agroenvironnement de l'IQDHO l'ont d'ailleurs déjà franchie. Ils se sont engagés à compiler les intrants — pesticides et fertilisants — qu'ils utilisent. Ce faisant, ils ont pris conscience de leur consommation réelle et pourront éventuellement la comparer à celle d'autres productions végétales ou même à celle d'autres producteurs de leur secteur (voir Tableau n˚1). Les outils de compilation d'intrants de l'Institut québécois de développement en horticulture ornementale (IQDHO) se sont avérés de précieux alliés pour ces producteurs désireux de franchir cette première étape de responsabilisation.

Tableau n°1

Résultats comparatifs entre les quantités de matières actives utilisées par hectare chez 10 entreprises de production.

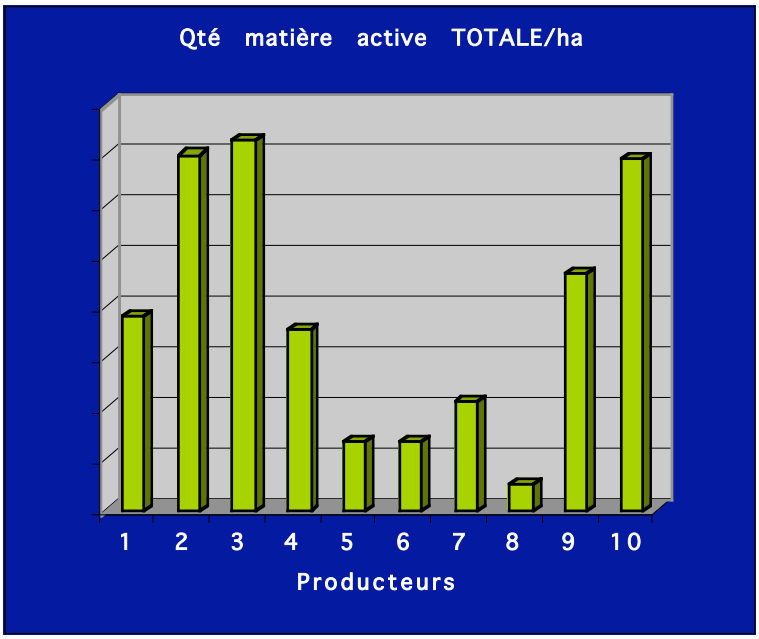

Préserver l'eau

Le gaspillage éhonté de l'eau, cette ressource naturelle et essentielle aux producteurs horticoles, ne doit plus être pratiqué par les entreprises qui prennent leurs responsabilités vis à vis de l'environnement au sérieux. Des méthodes de production qui utilisent une quantité minimale d'eau, mais de façon efficace, doivent être instaurées.

Cela n'oblige pas à une réingénierie complète du système d'irrigation. Un producteur qui songe à changer son système d'irrigation par aspersion peut tester quelques modèles de système goutte-à-goutte ou de microasperseurs offerts sur le marché. Ainsi, il pourra choisir le système le plus performant pour son type de production. D'ailleurs, le producteur qui applique de meilleures

méthodes de production et choisi des systèmes plus efficaces et rentables fait non seulement un geste positif pour la protection de l'environnement mais améliore sa compétitivité.

Viser une plus grande efficacité énergétique

Selon le Service-conseil en gestion de l'IQDHO, le ratio d'efficacité énergétique optimum est de 1,01. Dans le cadre du *Club conseil en agroenvironnement de l'IQDHO*, certains producteurs ont réalisé que leur gestion énergétique était excellente (voir Tableau n˚2). Par contre, d'autres ont constaté que certains points méritaient d'être améliorés. En apportant les correctifs nécessaires, ils augmenteront leur ratio d'efficacité énergétique ce qui se traduira en économies de combustible. Ainsi, ils diminueront leurs coûts de production tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Tableau n˚2

Comparatif des ratios d'efficacité énergétique chez six producteurs, le ratio optimal étant établi à 1,01.

Producteurs	Énergie (kW/pi2/100DJC)
1	1,16
2	1,09
3	1,4
4	0,9
5	0,82
6	1,38

Penser «sécurité»

La compilation des pesticides utilisés en production faites par les membres du *Club conseil en agroenvironnement de l'IQDHO* a permis d'indiquer le niveau de toxicité (voir Tableau n˚ 3), des produits utilisés. Certains producteurs ont alors convenu qu'ils auraient avantage à diminuer leur consommation de certains insecticides ou à favoriser l'emploi de produits moins toxiques aussi efficaces sinon plus puisqu'ils entraînent moins de résistances. Fort heureusement, intervenants et producteurs ont constaté que la grande majorité des produits phytosanitaires utilisés étaient de toxicité faible à très faible. On peut donc croire que, déjà, les producteurs participants avaient à cœur la sécurité de leurs employés et possiblement, la sauvegarde de l'environnement.

Tableau n˚3

Exemple de fiche phytosanitaire (version électronique et version papier) sur laquelle les producteurs inscrivent leurs interventions.

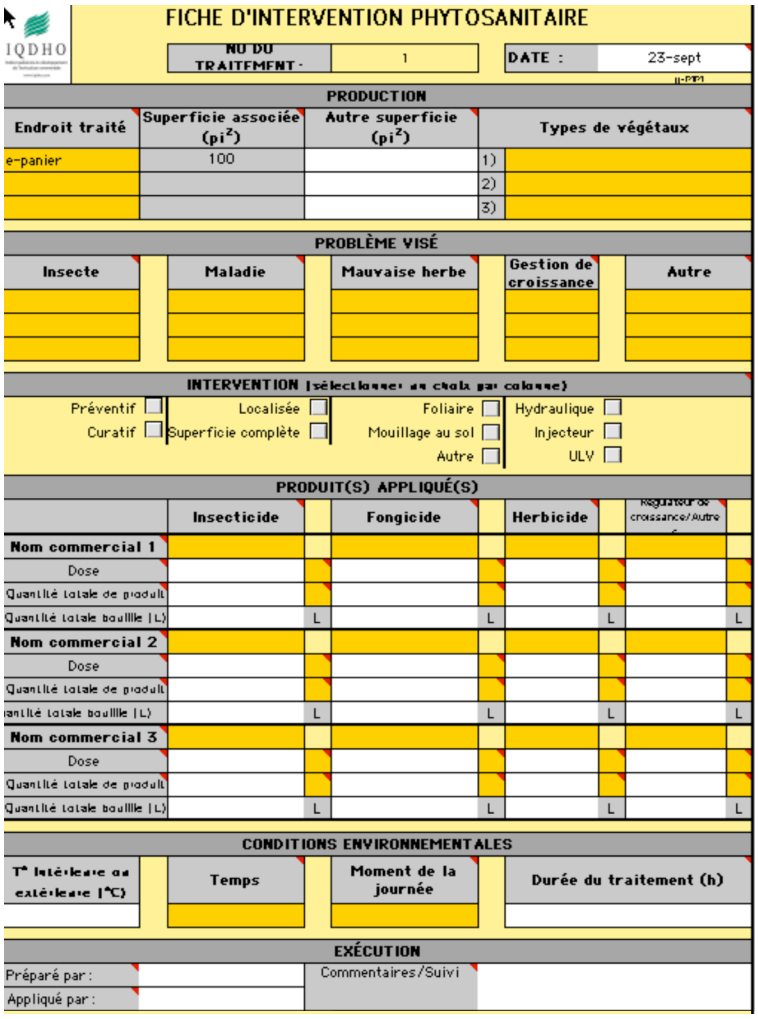

FICHE D'INTERVENTION PHYTOSANITAIRE

IQDHO

NU DU TRAITEMENT :	1	DATE :	23-sept

PRODUCTION

Endroit traité	Superficie associée (pi²)	Autre superficie (pi²)		Types de végétaux
e-panier	100		1)	
			2)	
			3)	

PROBLÈME VISÉ

Insecte	Maladie	Mauvaise herbe	Gestion de croissance	Autre

INTERVENTION (sélectionner au choix par colonne)

Préventif ☐	Localisée ☐	Foliaire ☐	Hydraulique ☐
Curatif ☐	Superficie complète ☐	Mouillage au sol ☐	Injecteur ☐
		Autre ☐	ULV ☐

PRODUIT(S) APPLIQUÉ(S)

	Insecticide		Fongicide		Herbicide		Régulateur de croissance/Autre	
Nom commercial 1								
Dose								
Quantité totale de produit								
Quantité totale bouillie (L)		L		L		L		L
Nom commercial 2								
Dose								
Quantité totale de produit								
antité totale bouillie (L)		L		L		L		L
Nom commercial 3								
Dose								
Quantité totale de produit								
Quantité totale bouillie (L)		L		L		L		L

CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES

T° intérieure ou extérieure (°C)	Temps	Moment de la journée	Durée du traitement (h)

EXÉCUTION

Préparé par :		Commentaires/Suivi	
Appliqué par :			

Voir «loin»

Nos homologues européens ont dû, à cause du manque d'eau, de matières premières, d'espace, de terrain et de terre arable, orienter toutes leurs actions vers une agriculture durable. Au Québec, l'idée de la protection de la terre arable est, en comparaison, relativement récente. Pour un producteur, la préservation de cette ressource ne semble pas avoir d'impacts majeurs à court terme. Cependant, en sachant que l'érosion éolienne fait des ravages, qu'une importante quantité de matière organique disparaît à chaque année et qu'elle n'est pas automatiquement renouvelée par les engrais verts, les rotations, le compost, etc., il devient capital de se pencher sur le problème de la conservation du sol en production pour s'assurer des gains à long terme.

Responsabilité des consommateurs

L'industrie horticole ne vise pas une production à 100% biologique comme cela se fait du côté des maraîchers puisque ses produits ne sont pas comestibles mais ornementaux et ils doivent avant tout être beaux et sans défaut. Par contre, les consommateurs tendent à exiger des végétaux produits dans le respect de l'environnement. Le client a toujours raison, mais il devra en assumer le prix. Ce n'est pas aux producteurs à en faire les frais. La production en lutte intégrée n'est pas encore parfaitement au point et les coûts d'implantation qui y sont reliés peuvent parfois excéder ceux rattachés à la production conventionnelle.

Regardez du côté de la production maraîchère: les produits biologiques sont souvent plus dispendieux que les produits conventionnels en raison de la main d'œuvre requise, des essais et erreurs, de la durée de production, etc. Il en va de même pour la transition

vers une production horticole ornementale durable. Par contre, à long terme, rien n'indique qu'une production horticole ornementale respectueuse de l'environnement nuise à la rentabilité de l'entreprise, bien au contraire.

Responsabilité des autorités gouvernementales

Le ministère de l'Environnement du Québec (MENV) a mis en place des réglementations qui obligent un bon pourcentage de producteurs agricoles au respect de l'environnement en exigeant des analyses de sol, de fumier, etc. Suite à l'application de ces règlements, les entreprises visées ne devraient pas souffrir d'une baisse de rentabilité. Par contre, les instances gouvernementales auraient avantage à apporter leur soutien aux producteurs encore épargnés par les règlements et qui désirent diminuer l'impact de leur activité professionnelle sur l'environnement. Pour le moment, peu est fait en ce sens.

De plus, depuis 2002, certains producteurs agricoles, y compris des pépiniéristes produisant au champ, doivent présenter au MENV, un Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) et un bilan phosphore. Cette tâche se complique du fait que la réglementation, les formulaires et les documents n'ont pas été conçus pour la production de végétaux d'ornement. Malgré le fait que les producteurs et les intervenants du milieu s'y retrouvent difficilement, à ce jour, peu de lumière a émané du côté du ministère. Cette situation peut être justifiée par l'ampleur du dossier et le peu de poids du secteur horticole dans la balance du MENV. Cependant, le support aux producteurs de tous les secteurs réglementés incluant le nôtre ne devrait-il pas provenir du ministère qui émet la réglementation?

Un changement positif

Prendre le temps d'évaluer les mesures déjà implantées dans l'entreprise, mettre en branle de nouveau moyens et identifier les façons de faire à éliminer tout en préservant l'environnement n'a rien de bien sorcier. De toute façon, la production durable est là pour rester, alors aussi bien assumer ses responsabilités dès aujourd'hui. Et puis préserver la ressource naturelle ne peut qu'assurer la longévité de votre entreprise!

Caroline Martineau, d.t.a, agr., est conseillère en agroenvironnement à l'IQDHO (<cmartineau@iqdho.com>).